

ZONE D'ACTIVITES LES TAMARINS**CESSION AMIABLE DU LOT N°1 ISSU DE PARCELLE DE TERRAIN NON BÂTIE
CADASTREE BL N°255 À LA SOCIÉTÉ PLASTIQUES SERVICES IMPORT SARL**

Le présent rapport a pour objet la cession amiable de la parcelle à bâtir cadastrée section BL n°255 partie– lot n°1 à la société PLASTIQUES SERVICES IMPORT SARL, représentée par Monsieur Philippe DE SIGOYER, sise rue Auguste Lacaussade à Le Port.

Cette parcelle de terrain à bâtir dispose d'une contenance de 923 m². Elle se situe dans la zone d'activités artisanales Les Tamarins, en zone urbaine à vocation économique mixte « Uem » du plan local d'urbanisme. Ce bien n'était pas concerné par le transfert des biens communaux situés dans les zones d'activités économiques à l'intercommunalité. Il peut donc être librement cédé par la Ville.

Le domaine d'activité principale de l'acquéreur est la réparation navale. Il souhaite en parallèle développer une filière locale en matière de construction navale. Cette nouvelle activité devrait en outre générer la création de quatre emplois directs et deux à trois emplois indirects.

Le prix de cession est fixé à 210 000,00 euros H.T conformément à l'avis du Domaine établi le 22 octobre 2020.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal :

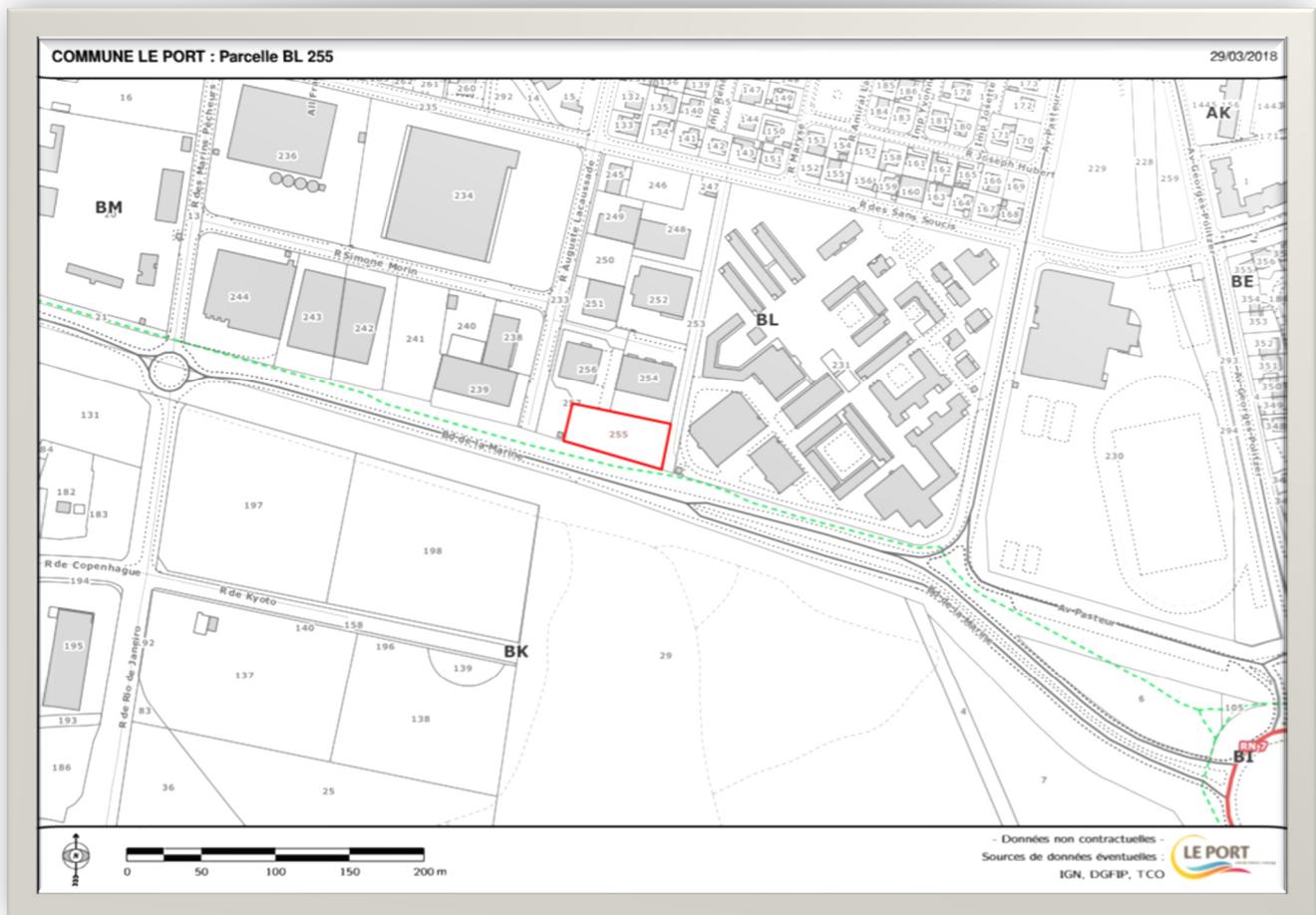
- d'approuver la cession en pleine propriété du terrain non bâti communal cadastré BL n°255 partie, lot n°1, à la société PLASTIQUES SERVICES IMPORT SARL, pour un montant fixé à la somme de 210 000,00 euros H.T conforme à l'avis du Domaine ;
- de fixer au 30 septembre 2021 au plus tard la date de signature du compromis vente correspondant, établi pour une durée maximale de 12 mois, pour permettre à l'acquéreur d'obtenir un permis de construire purgé de tous recours ainsi que les financements nécessaires à la réalisation de son projet ;
- de dire, en conséquence, que l'acte de vente authentique devra être signé par les parties le 30 septembre 2022 au plus tard ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

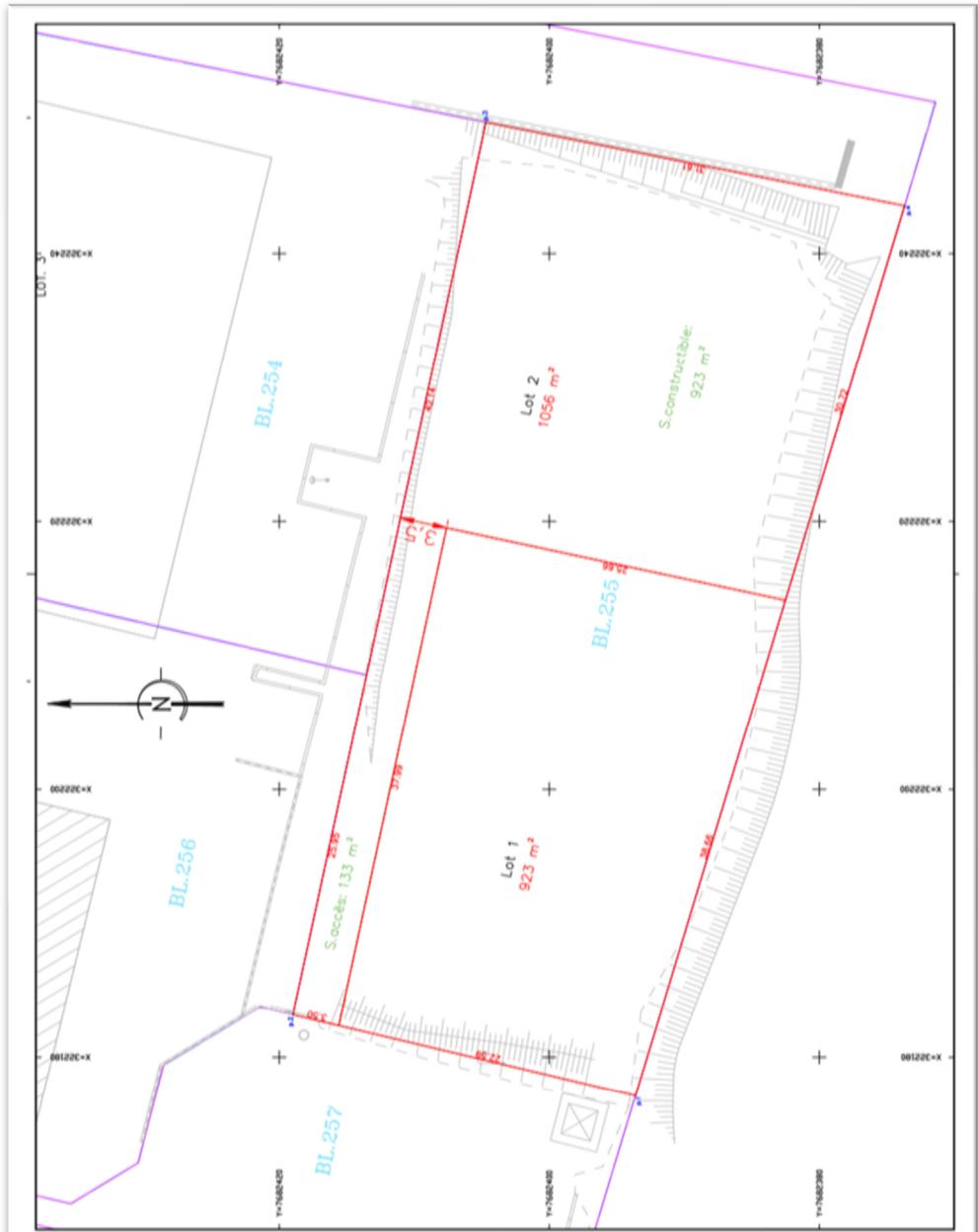
Affaire suivie par la Direction de l'Aménagement du Territoire - Service Foncier et Gestion du Patrimoine

Pièces jointes

- *plans de situation de la parcelle*
- *avis du Domaine*
- *courriers*

ANNEXE 1 : Plans de situation de la parcelle





DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DU PORT



Propriété appartenant à la Commune du PORT
Site rue Auguste Lacaussade
Lotissement industriel LES TAMARINS
Cadastrée section BL numéro 255

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/200
Coteur : 407 117 13 26
Folier : 111 13 40 g
Date : 10/03/2021

Le présent document est joint avec son dossier pour déposer à la Mairie.
Pour déposer votre proposition, appelez-nous sans délai au 02 62 23 23 25.

Plan dressé selon les conventions approuvées sans distribution contradictoire avec les communes

RELEVÉ	DE	DATE	PROFESSEUR	EN	DE
1	10/03/2021	10/03/2021	10/03/2021	10/03/2021	10/03/2021

Saint OIT
Cabinet d'Architecture & Urbanisme
10 rue de la République
97400 Le Port
Tél : 02 62 23 23 25
Fax : 02 62 23 23 25
www.saintoit.com

ANNEXE 2 : Avis du domaine

Envoyé en préfecture le 23/03/2021
Reçu en préfecture le 23/03/2021
Affiché le 23/03/2021
ID : 974-219740073-20210302-DL020321_032-DE



MAIRIE DU PORT
ARRIVÉE LE : 26 OCT 2020
N° 20209660
DAT → T
DF → I

N° 7300-SD



FINANCES PUBLIQUES

Pôle d'évaluation domaniale
Téléphone : 02 62 94 05 88
Mél. : drfip974.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : Patrice FRADIN
Téléphone : 06 92 26 00 37
courriel : patrice.fradin@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS : 2637114
Réf Lido : 2020-407V861

DIRECTION RÉGIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REUNION
7 AVENUE ANDRE MALRAUX
97705 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9

A
Commune du PORT
M. SALIM TIMOL

Le 22/10/2020

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Partie de parcelle cadastrée BL 255 pour 923 m2
Adresse du bien : Rue Auguste Lacaussade 97420 LE PORT
Valeur Vénale : 210 000 € assortie d'une marge de ± 10 %.

1 - Service consultant : Commune du Port

Affaire suivie par : M. SALIM TIMOL

2 - Date de consultation	:06/10/2020
Date de réception	:06/10/2020
Date de visite	:09/10/2020
Date de constitution du dossier « en état »	:06/10/2020

3 - Opération soumise à l'avis du Domaine – description du projet envisagé

Cession envisagée en 2021. Nouvelle évaluation suite à division de la parcelle BL 255 en deux nouvelles parcelles.

4 - Description du bien :

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu , en friche, située dans la zone d'activités des Tamarins. La parcelle est bordée par le boulevard de la Marine, axe routier important au Port.

5 - Situation Juridique

Appartient à la commune du Port.

6 - Urbanisme et réseaux

PLU approuvé le 2 octobre 2018
Zonage : Uem
Tous réseaux

7-Détermination de la valeur vénale

210 000 € assortie d'une marge d'appréciation de ± 10 %

8 - Durée de validité

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai **d'un an** ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer. Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.

9 - Observations particulières

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint Denis, le 22 octobre 2020

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques

L'inspecteur des Finances Publiques



Patrice FRADIN

ANNEXE 3 : Echanges de courriers



PLASTIQUES SERVICES IMPORT SARL

39 BD AUGUSTE LACAUSSE

97420 LE PORT

Tél. 0262 43 53 63 fax. 0262 42 36 28 Email : psi-sarl@wanadoo.fr

Le Port, le 27 août 2018

MAIRIE DU PORT

Rue Renaudière de Vaux

97420 LE PORT

A L'attention de Monsieur Le MAIRE

Lettre envoyée en AR
Objet : parcelle BL 255 de 1983 m²
Zac des tamarins

MAIRIE DU PORT

ARRIVEE LE : 29 AOÛT 2018

N° 18009664

DCES → I
Lab → I
DAT → T
DCS → E

Monsieur Le MAIRE,

Désireux, de vouloir développer mon activité de construction navale, je sollicite de votre part, l'autorisation d'acquisition de la **parcelle n° BL 255 de 1983 m²** située dans la zone artisanale des tamarins, afin de pouvoir construire un bâtiment nécessaire à l'activité de fabrication.

Possédant un atelier de réparation navale sur la zone Slip-way, je ne peux pas réaliser de fabrication, car l'activité de réparation génère trop de poussière, incompatible avec la fabrication.

Cette nouvelle activité générera trois à quatre emplois direct et deux à trois emplois indirect (sous-traitante menuisier, électricien, motoriste)

En espérant que ma demande sera prise en considération,

Et vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur Le MAIRE, mes salutations les meilleures.

Le Gérant,

Mr P. de SIGOYER


PSI - SARL
39 Bd. Auguste Lacaussade - Lot des Tamarins
97420 LE PORT - Fax. 0262 42 36 28
Tél : 0262 43 53 63 - 0692 85 41 27
SIRET 392 945 960 00046 - APE 3315Z
mail : psi-sarl@wanadoo.fr



PLASTIQUES SERVICES IMPORT SARL

39 BD AUGUSTE LACAUSSE

97420 LE PORT

Tél. 0262 43 53 63 fax. 0262 42 36 28 Email : psi-sarl@wanadoo.fr

MAIRIE DU PORT

ARRIVEE LE : 07 OCT 2019

N° 19010922

DAT → T

Col → E

DGS → F

Le Port, le 04 octobre 2019

MAIRIE DU PORT

Rue Renaudière de Vaux

97420 LE PORT

A L'attention de Monsieur Le MAIRE

Lettre envoyée en AR

Objet : acquisition de terrain communale,
parcelle cadastré BL 255 de 1983 m²

Zac des tamarins

Monsieur Le MAIRE,

Suite à notre courrier du 27 août 2018, nous réitérons notre demande d'acquisition de la **parcelle cadastrée au n° BL 255 de 1983 m²** située dans la zone artisanale des tamarins, afin de pouvoir construire un bâtiment nécessaire à l'activité de fabrication.

En espérant que ma demande sera prise en considération,

Et vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur Le MAIRE, mes salutations les meilleures.

Le Gérant,

Mr P. de SIGOYER


PSI SARL
39 Bd - Auguste LACAUSSE - 97420 Le Port - Tamarins
97420 LE PORT - Fax: 0262 42 36 28
Tél : 0262 43 53 63 - 0692 85 41 27
SIRET 392 945 960 00046 - APE 3315Z
mail : psi-sarl@wanadoo.fr



Le Port, le 26 NOV 2020

N/Réf. : 2020 - 454 /DAT-SF/DDR-ST
Dossier suivi par Salim TIMOL
Service Foncier (☎ : 02 62 42 86 88)

Monsieur P. de SIGOYER
PLASTIQUES SERVICES IMPORT
SARL
39 boulevard Auguste Lacaussade
97420 LE PORT

Objet : Cession de la parcelle communale non bâtie cadastrée BL n°255 partie,
Sise dans la Z.A. Les Tamarins, rue Auguste Lacaussade à Le Port

Monsieur,

Par courrier réceptionné en mairie le 07 octobre 2019, vous avez exprimé le souhait d'acquérir le terrain communal non bâti cadastré BL n°255 partie, à vocation économique, sis rue Auguste Lacaussade dans la Z.A. Les Tamarins.

En retour, nous vous proposons l'achat du lot n°1 (*cf. plan de division du cabinet OIT*).

Nous vous informons à cet égard que les services du Domaine ont fixé à 210 000,00 € (deux cent dix mille euros) le prix de vente de ce terrain, d'une contenance de 923 m², classé en zone urbaine Uem du plan local d'urbanisme.

Nous vous remercions de nous confirmer par écrit votre accord pour l'acquisition dudit bien, à ce prix. A défaut de réponse dans le délai de Un (1) mois à réception de cette offre, nous considérerons que vous avez renoncé à cette transaction.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

LE MAIRE



Olivier HOARAU



PLASTIQUES SERVICES IMPORT SARL

39 BD AUGUSTE LACAUSSE

97420 LE PORT

Tél. 0262 43 53 63 fax. 0262 42 36 28 Email : psi-sarl@wanadoo.fr

MAIRIE DU PORT
ARRIVEE LE: 08 DEC 2020
N° 20211373
DAT-ST

Le Port, le 03 décembre 2020

MAIRIE DU PORT
BP 62004
Rue Renaudière de Vaux
97821 LE PORT CEDEX
A L'attention de Monsieur Le MAIRE

Lettre envoyée en AR

Objet : cession de la parcelle communale non bâtie BL 255 partie de 923 m²

Sise : Zac des tamarins, rue Auguste Lacaussade à Le PORT.

Monsieur Le MAIRE,

Nous accusons réception de votre courrier du 26 novembre 2020 et nous vous remercions.

Nous vous confirmons notre accord, pour l'acquisition dudit bien cité en objet au prix de vente fixé par les services du Domaine de 210 000 euros.

Pourriez-vous nous contacter, afin de procéder aux formalités nécessaires à la vente.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur Le MAIRE, mes salutations les meilleures.

Le Gérant,

Mr P. de SIGOYER

P.S.I. - SARL
39 Bd. Auguste Lacaussade - Lot des Tamarins
97420 LE PORT - Fax. 0262 42 36 28
Tél : 0262 43 53 63 - 0692 85 41 27
SIRET 392 945 960 00046 - APE 3315Z
mail : psi-sarl@wanadoo.fr